

L'INSTITUT D'ASSURANCE DU CANADA
Addenda de décembre 2012

C122 : L'appréciation du risque : aspects pratiques de la gestion

(À intégrer à l'édition 2009 du guide de référence de l'étudiant.)

Leçon 1, p. 1 : Supprimez les objectifs d'apprentissage et remplacez-les par les objectifs suivants :

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la présente leçon, vous devriez être en mesure :

- ◆ de définir ou d'expliquer certains termes qui se rattachent à la matière de la présente leçon, notamment **BSIF, réassureurs non agréés, processus transactionnels, SMP, gouvernance d'entreprise, TCM, TSAS, montants à recouvrer des réassureurs, BAC et CCRRA;**
- ◆ de décrire le contexte réglementaire des assurances et les difficultés qu'il pose à l'industrie;
- ◆ d'expliquer le rôle des provinces dans la réglementation de l'industrie des assurances;
- ◆ de traiter des difficultés particulières que la réglementation de l'assurance automobile pose aux assureurs;
- ◆ d'expliquer en détail le rôle et les fonctions du BSIF dans la réglementation des assurances au niveau fédéral, notamment ses fonctions de réglementation et de surveillance, son contrôle de la solvabilité et de la gouvernance d'entreprise, ses lignes directrices sur l'impartition et son administration du TCM;
- ◆ de traiter des travaux du CCRRA et de leurs effets sur l'industrie

Leçon 1 : Insérez le tableau suivant à la fin de la leçon 1:

Voici la liste des provinces et territoires avec les ministères ou organismes de réglementation auxquels ceux-ci ont attribué la responsabilité du contrôle de l'assurance :

<i>Province</i>	<i>Ministère ou organisme de réglementation</i>
Colombie-Britannique	Financial Institutions Commission
Alberta	Alberta Finance
Saskatchewan	Saskatchewan Financial Services Commission
Manitoba	Consommation et Corporations Manitoba
Ontario	Commission des services financiers de l'Ontario
Québec	Inspecteur général des institutions financières

Nouveau-Brunswick	Ministère de la Justice
Nouvelle-Écosse	Department of Business and Consumer Services
Île-du-Prince-Édouard	Community Services and Attorney General
Terre-Neuve	Department of Government Services and Lands
Territoires du Nord-Ouest/Nunavut	Department of Finance
Yukon	Consumer and Safety Services

Leçon 2, p. 1 : Supprimez les objectifs d'apprentissage et remplacez-les par les objectifs suivants :

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la présente leçon, vous devriez être en mesure :

- ◆ de définir ou d'expliquer certains termes qui se rattachent à la matière de la présente leçon, notamment **IBNR, transfert alternatif des risques, captive, découvert, groupement d'autoassurance, LRPDE, action en jugement déclaratoire, délai de prescription, accord de maintien du statu quo ou accord d'interruption de la prescription, recours collectif, avocat coordonnateur et avocat principal;**
- ◆ de nommer et de décrire les facteurs qui influencent à tour de rôle les assureurs et l'industrie;
- ◆ d'expliquer l'influence de la technologie et des groupes sectoriels sur les assureurs et l'industrie;
- ◆ de traiter des aspects législatifs et judiciaires qui influencent les assureurs et l'industrie.

Leçon 2, p. 6 : Supprimez la question 33 et remplacez-la par la question suivante :

Indiquez les CINQ (5) principales responsabilités de Sécurité publique Canada.

Leçon 3, p. 1 : Supprimez les objectifs d'apprentissage et remplacez-les par les objectifs suivants :

Objectifs d'apprentissage :

À la fin de la présente leçon, vous devriez être en mesure :

- ◆ de définir ou d'expliquer certains termes qui se rattachent à la matière de la présente leçon, notamment **états financiers pro forma, plate-forme technologique, microprocesseur, système d'exploitation, société de capitaux, actionnaires, capital souscrit ou libéré, excédent, mutuelle à cotisations variables, société écran, éventail de subordination et rédacteur production monobranche et multibranche;**

- ◆ d'indiquer les options qui s'offrent à un assureur potentiel en matière d'agrément;
- ◆ d'expliquer le processus d'agrément d'une nouvelle société d'assurance canadienne et celui d'un assureur étranger;
- ◆ de traiter des éléments à considérer pour l'établissement d'une société d'assurance;
- ◆ de comparer les divers types de constitution que peut adopter une société d'assurance, notamment la société par actions, la mutuelle, la mutuelle à capital-actions et la coopérative mutuelle;
- ◆ d'énumérer et d'expliquer les points à considérer pour la structure de la nouvelle entreprise d'assurance, l'organisation de la société à l'intérieur de cette structure et celle du service production à l'intérieur de la société.

Leçon 4, p. 1 : Supprimez les objectifs d'apprentissage et remplacez-les par les objectifs suivants :

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la présente leçon, vous devriez être en mesure :

- ◆ de définir ou d'expliquer certains termes qui se rattachent à la matière de la présente leçon, notamment **canal de distribution, agent, courtier, grossiste, producteur, agent salarié, agent indépendant, agent exclusif, agent captif, droit de premier refus, sous-agent, « surplus lines broker », agent général, agent général principal, risque aggravé, assureur direct, assureur à courtiers, contrôle préalable, bordereau et entreprise en démarrage;**
- ◆ de décrire les divers types de producteur auxquels on assureur peut recourir pour la distribution de ses produits;
- ◆ d'expliquer en détail comment l'assureur détermine le nombre de producteurs dont il a besoin et procède à un contrôle préalable pour la sélection de ses producteurs;
- ◆ d'énumérer les points que l'assureur doit considérer avant d'accorder un pouvoir de sélection des risques à un producteur;
- ◆ d'énoncer les dispositions importantes du traité de nomination du producteur, notamment le plafonnement des primes, la clause de personnes clés, le traitement des sinistres, la protection contre l'insolvabilité, la remise des primes et l'utilisation des comptes en fiducie;
- ◆ de traiter de l'utilisation d'Internet dans le cadre du réseau de distribution d'un assureur.

Leçon 4, p. 5 : Remplacez les questions 17 et 19 par les questions suivantes :

17. Donnez un exemple d'un secteur d'activité qui passe régulièrement du marché de gros au marché ordinaire, et vice versa, selon la phase du cycle du marché.

19. Quel est l'objectif des conditions d'obtention du permis des producteurs?

Leçon 5, p. 1 : Supprimez les objectifs d'apprentissage et remplacez-les par les objectifs suivants :

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la présente leçon, vous devriez être en mesure :

- ◆ de définir ou d'expliquer certains termes qui se rattachent à la matière de la présente leçon, notamment **énoncé de mission, énoncé de vision, stratégie, objectifs SMART, analyse FFPM, budget à base zéro et taux de réussite;**
- ◆ d'expliquer la nécessité du plan d'entreprise et de décrire le processus de planification;
- ◆ d'énumérer les éléments du plan d'entreprise et d'expliquer pourquoi chacun d'eux est important;
- ◆ de traiter du contrôle et de l'évaluation du plan d'entreprise;
- ◆ d'indiquer en quoi consiste l'analyse FFPM et pourquoi elle est utile;
- ◆ d'expliquer la nécessité des budgets et de décrire leur mode d'établissement;
- ◆ de traiter de la gestion des écarts budgétaires ainsi que du suivi et de l'évaluation des budgets.

Leçon 6, p. 1 : Supprimez les objectifs d'apprentissage et remplacez-les par les objectifs suivants :

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la présente leçon, vous devriez être en mesure :

- ◆ de définir ou d'expliquer certains termes qui se rattachent à la matière de la présente leçon, notamment **cession, rétrocession, réassureur sans intermédiaires, réassureur avec intermédiaires, réassurance proportionnelle, réassurance non proportionnelle ou en excédent de sinistre, réassurance facultative, réassurance par traité, plan de réassurance, sinistres nets de réassurance, capacité, provisions pour primes non acquises, provisions pour sinistres en suspens, IBNR, marge, transfert du portefeuille sinistres, dégradation de la note, réassureurs agréés et non agréés, acte de fiducie en réassurance, échange d'argent, valeur temporelle de l'argent, traité en excédent de sinistre par risque et traité facultatif obligatoire;**
- ◆ de nommer et d'expliquer les deux principales méthodes et les deux types de réassurance;
- ◆ d'énoncer les fonctions que la réassurance remplit pour les assureurs;
- ◆ de traiter des influences qui s'exercent sur les réassureurs et l'industrie de la réassurance;
- ◆ d'expliquer comment les assureurs calculent leurs rétentions et les montants de réassurance dont ils ont besoin;
- ◆ de traiter de la tarification de la réassurance;
- ◆ d'énoncer les principales caractéristiques de certains produits de réassurance spéciaux tels que la réassurance contre les risques de catastrophe, la reconstitution des montants, le transfert de portefeuille sinistres, la réassurance en excédent de pertes et le traité facultatif obligatoire.

Leçon 6, p. 5 : Insérez, au haut de la page, une nouvelle question 9 :

9. Énoncez TROIS(3) raisons pour lesquelles la réassurance peut être un outil important pour le directeur du service production, lorsqu'elle est utilisée efficacement.

Renumérotez les questions 9 à 34 **d'origine** en conséquence, de sorte qu'elles portent les numéros 10 à 35.

Leçon 6, p. 8 : Sous **Questions de révision**, remplacez « 9 à 34 » par « 9 à 35 ».

Leçon 7, p. 1 : Supprimez les objectifs d'apprentissage et remplacez-les par les objectifs suivants :

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la présente leçon, vous devriez être en mesure :

- ◆ de définir ou d'expliquer certains termes qui se rattachent à la matière de la présente leçon, notamment **programme, acceptation dérogatoire, programmes d'assurance, assurances de groupe, programme artificiel, contrôle préalable, surcommission, queue de portefeuille, pro forma, AGP et rapports du SIG;**
- ◆ d'expliquer pourquoi les assureurs développent des programmes;
- ◆ de décrire le processus de développement des programmes;
- ◆ de traiter de la production, de la distribution et de la gestion des programmes;
- ◆ de préciser le rôle de la réassurance dans les programmes d'assurance.

Leçon 8, p. 1 : Supprimez les objectifs d'apprentissage et remplacez-les par les objectifs suivants :

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la présente leçon, vous devriez être en mesure :

- ◆ de définir ou d'expliquer certains termes qui se rattachent à la matière de la présente leçon, notamment **vérification interne, vérification externe, vérification générale, vérification d'un service, examen du service production, code « coté », code « couvert », rédacteur monobranche, rédacteur multibranche, taux de refus et manque à gagner;**
- ◆ de nommer et d'expliquer en détail les deux types de vérification interne;
- ◆ d'expliquer la composition, le rôle et le fonctionnement d'un comité de vérification interne et d'un service de vérification interne types;

- ◆ de préciser les facteurs à considérer dans la détermination de la portée d'une vérification interne du service production;
- ◆ de préciser les usages généraux et spécifiques des vérifications;
- ◆ de préciser les préparatifs en vue d'une vérification interne du service production et les principaux aspects pouvant être examinés aux fins de l'identification des tendances;
- ◆ de décrire le processus général utilisé pour communiquer les constatations des vérificateurs.

Leçon 8, p. 6 : Au bas de la page, ajoutez une nouvelle question de révision portant le numéro 25 :

25. Comment la phase actuelle du cycle du marché peut-elle influencer sur l'objet principal d'une vérification interne du service production?

Leçon 8, p. 9 : Sous **Questions de révision**, remplacez « 9 à 24 » par « 9 à 25 ».

Leçon 9, p. 1 : Supprimez les objectifs d'apprentissage et remplacez-les par les objectifs suivants :

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la présente leçon, vous devriez être en mesure :

- ◆ de donner un aperçu général des répercussions que peut avoir sur un assureur une vérification effectuée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF);
- ◆ de décrire les éléments dont tiendraient compte les autorités de réglementation provinciales pour déterminer le genre de vérification à effectuer à l'égard d'un assureur;
- ◆ de préciser les éléments habituels d'un contrôle des pratiques commerciales et d'un contrôle de la solvabilité par les autorités provinciales;
- ◆ de décrire le but, l'étendue, le déroulement et les avantages :
 - ◆ d'une vérification effectuée par la Facility Association;
 - ◆ d'une vérification effectuée par un consultant externe;
 - ◆ d'une vérification effectuée par un réassureur.

Leçon 9, p. 5 : Supprimez la question 23.

Leçon 9, p. 8 : Sous **Questions de révision**, remplacez « 9 à 30 » par « 9 à 29 ».

Leçon 10, p. 1 : Supprimez les objectifs d'apprentissage et remplacez-les par les objectifs suivants :

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la présente leçon, vous devriez être en mesure :

- ◆ de définir ou d'expliquer certains termes qui se rattachent à la matière de la présente leçon, notamment **portefeuille (d'affaires), décompte des contrats en vigueur, palmarès, stratification des primes et IBNR;**
- ◆ d'indiquer les variables, autres que les données purement financières, qui font l'objet d'une analyse dans le cadre de la gestion du portefeuille;
- ◆ d'expliquer le but de la gestion du portefeuille et l'importance de la planification;
- ◆ d'indiquer à qui incombe la responsabilité de la gestion du portefeuille;
- ◆ d'expliquer les raisons pour lesquelles l'établissement de priorités est un aspect important de la gestion de portefeuille;
- ◆ de montrer l'importance des communications dans la gestion du portefeuille;
- ◆ de décrire divers rapports et outils analytiques utilisés pour la gestion du portefeuille, notamment les relevés des profits et pertes, le décompte des contrats en vigueur et la stratification des primes;
- ◆ d'expliquer diverses actions correctives prises par les assureurs, notamment la modification des règles de production, la prévention des sinistres, la réassurance, les budgets de primes et les renouvellements.